

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **MONTPELLIER, 11, rue des Sœurs Noires**, le lot 9 : au troisième étage **UN APPARTEMENT**, d'une superficie de 33,30 m² (Loi Carrez) et 1,13 m² de surface annexe, le tout cadastré section HT n° 183 pour 2 a 83 ca.

Occupé par la propriétaire.

MISE A PRIX : 25.000 €

**OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER
DES CONDITIONS DE VENTE**

Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT,
commissaires de justice à MONTPELLIER le **31 août 2026 à 9 heures.**

ADJUDICATION LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte
salle N° 1 Auguste Comte

A la requête de :

Monsieur le Trésorier Principal du **SERVICE DES IMPOTS DES PARTICU-
LIERS MILLENAIRE**, comptable du Trésor Public, domicilié ès-qualités en
ses bureaux situés 156, rue Alfred Nobel à 34960 MONTPELLIER CEDEX 2,
ayant pour avocat **DORIA AVOCATS**, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER
(tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé
(tél 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des
conditions de vente est déposé pour consultation (Réf dossier : 26/00009).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de
MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution
bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum
de 3.000 €. et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

L'appartement se compose d'une entrée donnant sur une cuisine/séjour,
un WC indépendant.

Un escalier bois mène à l'étage où se trouvent une chambre, une salle
d'eau, un cellier.

Le chauffage est assuré par une climatisation réversible.

Le syndic est Immobilière Dejean, 9, place Chabanneau, 34000 MONT-
PELLIER.